



N°2024-16

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du lundi 16 septembre 2024

L'an deux mil vingt quatre, le lundi seize septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de PORTE DES PIERRES DOREES, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du Conseil de la Mairie de Porte des Pierres Dorées, sous la Vice-présidence de Madame CATALA Marie-Claude,

Nombre de membres : 16

date de convocation : 30/08/2024

En exercice : 16

Présents : 13

Pouvoirs : 3

### **Présents votants :**

Mesdames Marie Claude CATALA, Sylvie THOMASSON, Monique MORIAUD, Sylvie COILLARD, Marie-Anne TERNAUX, Nicole CIMETIERE, Marie Thérèse DESBONNE, Bernadette GUERRIER, Madeleine MINOT, Christiane DUCLOS

Messieurs Maxime COLLIER, René TRIPOZ, Jean-Pascal FLAUDER

### **Excusés ayant donné pouvoir :**

Jean-Paul GASQUET > pouvoir à Marie-Claude CATALA

Laura MARGAND > pouvoir à Sylvie COILLARD

Agnès DESSAINTJEAN > pouvoir à , Marie-Anne TERNAUX

**Présidente de séance** : Marie-Claude CATALA

**Secrétaire de séance** : Sylvie THOMASSON

**Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du mardi 10 avril 2024**

Après en avoir entendu l'exposé.

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le procès-verbal du Conseil d'Administration du mardi 10 avril 2024,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône,
- **DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune de Porte des Pierres Dorées,

**VOTE : à l'Unanimité**

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.  
Vice-présidente,  
Marie-Claude CATALA



La secrétaire de séance  
Sylvie THOMASSON

